



## Les nouveaux labellisés

**QUEST CONSEILS**  
Expertise comptable & Audit

**FACET**  
INGÉNIERIE

**Keolis**  
Quimper

**QUB**

## Le saviez-vous ?

### Pourquoi mettre en place un système de management environnemental (SME) ?

Le système de management environnemental est un **outil de gestion de l'entreprise** et de la collectivité qui lui permet de s'organiser de manière à **réduire et maîtriser ses impacts sur l'environnement**. Il inscrit l'engagement d'amélioration environnementale de l'entreprise ou de la collectivité dans la durée en lui permettant de se perfectionner continuellement.

Les **principaux objectifs du SME** sont de :

- Respecter la réglementation avec un dépassement des objectifs initiaux.
- Maîtriser les risques pour le site.
- Maîtriser les coûts déchets par des économies d'énergie et de matière première.
- Améliorer la performance du système de gestion avec l'introduction d'un nouvel angle critique.
- Se différencier par rapport à la concurrence.
- Valoriser l'image de l'entreprise.
- Communiquer de manière transparente vis-à-vis du personnel, des riverains, des clients, des assureurs...



## Brest Métropole Habitat

**Brest**  
métropole habitat

**Un maître d'ouvrage au service des collectivités locales :**

- Construction de logements
- Réhabilitation de logements
- Un bailleur social au service des habitants

**BMH** mène depuis longtemps des actions dans le cadre du développement durable (qualité environnementales de l'habitat, économies d'eau et d'énergie, tri et recyclage des déchets, chantiers propres...).

Site web: <http://www.brest-metropole-habitat.fr/>

## B&B Hôtels



*B&B Hôtels est aujourd'hui la première chaîne indépendante d'hôtellerie économique en France.*

*Une offre hôtelière adaptée à un large public*

*B&B S'engage pour la planète avec la Clef Verte*

**B&B Hôtels** s'engage depuis plusieurs années pour la gestion écologiquement responsable de tous ses gestes du quotidien.

Site web: <http://www.hotel-bb.com/fr/home.htm>

Les enjeux relatifs au changement climatique sont bien souvent mis de côté au profit d'autres problématiques, telles que la lutte contre le chômage, contre l'insécurité, la gestion de la dette publique., D'autant plus que beaucoup de citoyens et d'élus estiment que les mesures environnementales nuisent à la croissance, à la compétitivité et à l'emploi. En s'appuyant sur le rapport « Contribution de l'ADEME à l'élaboration de visions énergétiques 2030-2050 » (2013), et notamment sur les trois scénarios tendanciels proposés par l'étude, nous allons démontrer comment l'économie et la transition énergétique peuvent aller de pair.



## Les bienfaits économiques de la transition énergétique

Le rapport de l'ADEME révèle des perspectives bien différentes de ce que l'on peut penser de prime abord au sujet des impacts socio-économiques de la lutte contre le changement climatique. L'environnement ne doit plus être considéré comme une politique nuisible à l'activité et à la santé économique d'un pays. En effet, les trois scénarios tendanciels élaborés par l'ADEME prévoient une augmentation du PIB, et cela « est essentiellement imputable à l'amélioration de l'emploi et à la diminution du déficit de la balance commerciale ».

Pour l'élaboration de ses scénarios tendanciels, l'ADEME a utilisé l'outil Three-ME (Modèle Macroéconomique Multisectoriel d'Evaluation des Politiques Énergétiques et Environnementales), afin de caractériser au mieux les effets économiques des politiques de transition énergétique. Ainsi, les créations d'emplois à l'horizon 2050 seraient comprises entre 691 000 et 874 000, en fonction du scénario de mix électrique choisi. D'autre part, il est prévu que le déficit de la balance commerciale se réduise après 2020, car la consommation et les importations d'énergie vont sensiblement diminuer.

## Adapter les logiques économiques aux nouveaux défis énergétiques

Rares sont les chefs d'entreprise qui ont pleinement saisi les bénéfices à tirer de la transition énergétique. Bien sûr il existe de plus en plus d'exemples d'entreprises éco-innovantes, éco-responsables, éco-citoyennes, etc. Il est important de valoriser leurs actions et qu'elles partagent leurs expériences auprès des autres entreprises. Mais il ne faut se voiler la face, car ce sont des exceptions qui confirment la règle. Or, l'ADEME démontre dans son rapport que sans même un changement « radical » de nos modes de vie et des activités économiques, la transition énergétique est possible.

Pour ce faire, l'activité économique doit davantage se préoccuper des problématiques à long terme. L'économie verte est la seule solution viable, et elle a déjà commencé à se développer, au travers d'activités comme l'isolation écologique et la rénovation énergétique des bâtiments, le recyclage et la revalorisation des déchets.

## Conclusion

De toute façon, si les entreprises et les pouvoirs publics ne s'adaptent pas aux nouveaux enjeux énergétiques, climatiques et environnementaux, la transition sera d'autant plus violente et déstabilisatrice. Que deviendront dans 40 ou 60 ans tous ces emplois dans des activités qui reposent, directement ou indirectement, sur des ressources qui sont amenées à disparaître ? Ainsi il faut prévoir, anticiper et planifier le changement. Il est fondamental de comprendre que la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique n'ont pas qu'un intérêt environnemental, car leurs répercussions sur la globalité de l'économie sont aussi positives que décisives.

Corentin GOBE

<http://www.notre-planete.info>

## Actualité

-Les sacs en plastique seront taxés dès le 1<sup>er</sup> Janvier prochain.

- La DGCCRF identifie des OGM non autorisés dans des produits alimentaires.

-Le Parlement UE adopte le programme LIFE (instrument financier de l'UE qui soutient des projets d'action environnementale et climatique) pour la période 2014-2020

-Eolien : l'ADEME accable les revirements règlementaires de ces dernières années

-Santé au travail : les gants ne protégeraient pas des nanoparticules

[www.actu-environnement.com](http://www.actu-environnement.com)

Entreprises Eco responsables de Bretagne  
Fixe : 02 98 40 00 57 / Portable : 06 38 21 65 59  
[www.eco-responsables.fr](http://www.eco-responsables.fr)

## Nouveau record de production éolienne en France

Le 27 octobre 2013, l'énergie éolienne a été la seconde source de production d'électricité en France avec 16 % de la consommation totale d'électricité en France (source RTE), soit une fourniture de quelques 5 300 MW, se félicite [France Energie Eolienne](#).



"C'est un record impressionnant et sur une longue période qui montre qu'en automne et en hiver, l'énergie éolienne est abondante et permet de répondre à une demande forte", explique Frédéric Lanoë, Président de la Commission Communication de France Energie Eolienne. En règle générale, la part de l'éolien dans la production nationale d'électricité se situe autour de 3%.

[Syndicat des énergies renouvelables, http://notre-planete.info](http://notre-planete.info)